



Lettre d'information métiers

N° 25 / Mars 2024

Publié le 12/03/2024

Table des matières

Qualit'Enr : Evolution tarifaire.....	2
Bonification des CEE : Prime GTB doublée jusqu'au 30 juin.....	3
Photovoltaïque intégré en toiture et sinistralité – Un nouveau document de l'AQC.....	4
Accessibilité – 2 nouveaux guides pour les douches sans ressaut.....	4

CONTACT(S)

Pierre ROLAND

Qualit'Enr : Evolution tarifaire

Evolution tarifaire des contre-visites suite à un audit QualiPV 36

Qualit'Enr nous informant avoir fait évoluer les tarifs des contre-visites pour les générateurs de compétence électrique inférieure à 36 kVA effectuées par Qualigaz-Evonia, qui distinguent dorénavant dans leur tarification les contre-visites avec ou sans déplacement.

Ils ont révisé leur grille tarifaire concernant les frais de contre-visite pour les installations photovoltaïques de compétence électrique inférieure à 36 kVA réalisées par Qualigaz-Evonia.

Nouveaux tarifs applicables dès à présent :

- Avec déplacement : 165 € HT (198 € TTC)
- Sans déplacement : 90 € HT (108 € TTC)

Pour rappel, Qualit'Enr a déjà fait évoluer ses tarifs au 1er janvier 2024 pour l'ensemble des dossiers de qualification et des audits.

Concernant les qualifications

1. Frais d'instruction généraux : modification de 75 € HT par 79 € HT.
2. Frais d'instruction spécifique par marque (hors Qualiforage) : modification de 75 € HT par 79 € HT.

Concernant les audits

1. Frais d'audits hors PV, forage et collectif : modification de 295 € HT à 305 € HT.
2. Frais d'audits PV 0-36 kVA : 1er audit à 250 € HT (même tarif en 2023), audits suivants à 210€ HT (179 € en 2023).

CONTACT(S)

Pierre ROLAND

Bonification des CEE : Prime GTB doublée jusqu'au 30 juin

GTB : Gestion Technique du Bâtiment


Bonne nouvelle : Le doublement de la prime CEE pour la mise en place d'une GTB a été prolongé jusqu'au 30/06/2024 !

N'attendez plus pour prendre RDV avec notre consultant via le lien ci-dessous.

Le décret BACS* implique des investissements non négligeables mais bonne nouvelle : les dispositifs d'aides CEE disponibles pour la mise en place d'une GTB sont bonifiés à X1,5 ou X2 !

Attention, la bonification n'est valable que jusqu'au 30/06/2024.

Bonification de la prime CEE avant le 30/06/2024



GTB
Fiche BAT-TH-116
Tertiaire

X 1.5 Pour l'amélioration d'une GTB existante

X 2 Pour l'acquisition d'un système de GTB

* BACS: building automation and control systems.

Qu'est-ce que le décret BACS ? :

<https://rt-re-batiment.developpement-durable.gouv.fr/presentation-et-guide-du-decret-bacs-a712.html>

CONTACT(S)

Hadrien GERARD

Photovoltaïque intégré en toiture et sinistralité – Un nouveau document de l’AQC

Si le photovoltaïque se développe ces dernières années, les débuts de la filière ont été marqués par une forte sinistralité. Pour ne pas revivre cet écueil, l’AQC vous propose une nouvelle “ fiche pathologie bâtiment” :

[Installations photovoltaïques raccordées au réseau et intégrées au bâtiment](#)

Nous profitons de ce nouveau document pour vous inviter à consulter l’ensemble de la documentation proposée par l’AQC au lien suivant <https://qualiteconstruction.com/nos-ressources/>

CONTACT(S)

Hadrien GERARD

Accessibilité – 2 nouveaux guides pour les douches sans ressaut

L’accessibilité et l’adaptabilité des habitations étant des sujets forts en 2024, nous vous conseillons les deux guides du CSTB, récemment mis à jour, sur les douches sans ressaut dans les salles d’eau à usage individuel des bâtiments neufs.

- [Guide pour la mise en oeuvre d’une douche accessible «zéro ressaut» dans les salles d’eau à usage individuel en travaux neufs \(supports bois\),](#)
- [Guide pour la mise en oeuvre d’une douche accessible « zéro ressaut » dans les salles d’eau à usage individuel en travaux neufs \(support béton\)](#)